

CONTRAT FINANCIER - TARIFS 2021/2022

INSCRIPTION : 50 € acompte à verser avant le 1^{er} juin (déduit des frais annuels)

REINSCRIPTION : 50 € acompte à verser avant le 1^{er} juin (déduit des frais annuels)

Cette somme restera acquise si désistement.

CONTRIBUTION FAMILIALE ANNUELLE

Le tarif indiqué est à diviser (sera prélevé) sur 10 mois d'octobre à juillet.

De la PS au CM2
520 €

FOURNITURES SCOLAIRES

PS	MS à CM2
27 €	37 €

DEMI-PENSION *joindre une attestation CAF (quotient familial inscrit)*

<u>QUOTIEN FAMILIAL</u>	<u>TARIF REPAS (annuel)</u>
Quotient familial > à 1201	886€
Quotient familial de 901 à 1200	813€
Quotient familial de 0 à 900	668€

Repas occasionnel : 6,60 €

GARDERIE – AIDE AUX DEVOIRS

<u>GARDERIE MATIN ET/OU SOIR</u> 7H45-8H45 / 16H45-18H00 <u>AIDE AUX DEVOIRS</u> à partir du CP 16H45 -18H00	<u>GARDERIE MATIN ET/OU SOIR</u>
295 € annuel pour 1 enfant	6.20 € par garderie occasionnelle
390 € annuel pour 2 enfants	
463 € annuel pour 3 enfants et plus	

Les garderies de 8H45 à 9H00 et de 16H30 à 16H45 sont gratuites.

REDUCTION

Pour les familles de plusieurs enfants inscrits à St Michel, des réductions sont accordées sur la contribution familiale :

5 % pour 2 enfants, **10%** pour 3 enfants, **15%** pour 4 enfants.

Cotisations diverses :

- **Cotisation APEL : 24€.** Si vous ne souhaitez pas y adhérer, merci de contacter la comptabilité : nicolas.lahoule@saint-genes.com ou 05 56 33 70 26

NB : L'APEL, association des parents d'élèves, est très investie dans l'école et réalise de nombreuses actions pour les élèves : achat de but de foot et de ballons en mousse, spectacle de Noël, kermesse, aide financière pour les sorties...

- **Contribution volontaire solidaire** : si vous souhaitez faire un don, vous pouvez l'adresser à la comptabilité ou au chef d'établissement.

- **Assurance scolaire adhésion** : 7€ (si non, joindre l'attestation « assurance scolaire de votre propre assureur » avant le 9 septembre 2021).